

COMPTE RENDU D'AFFICHAGE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MARS 2017

Direction de la Citoyenneté, du suivi
juridique et des marchés publics

Fondettes, le 13 mars 2017

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 mars 2017
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de pouvoirs : 10

L'an deux mille dix sept, le onze mars, à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA, Maire.

Étaient présents : Cédric de OLIVEIRA, Catherine PARDILLOS, Jean-Paul LAUNAY, Nathalie LECLERCQ, Dominique SARDOU, Hervé CHAPUIS, Sylvain DEBEURE, Philippe BOURLIER, Jean-Maurice GUEIT, Michel PASQUIER, Nicole BELLANGER, Virginie AUBRIOT-VERRYDEN, Christophe GARNIER, David BRAULT, Benoît SAVARY, Maryline ZUCARO, Laétitia DAVID, Anne MONNEAU, Philippe LACROIX, Philippe DUBOIS, Ilizette SA, Gérard GARRIDO, Christine RENIER,

Représentés par pouvoir : François PILLOT a donné pouvoir à Sylvain DEBEURE, Mathilde COLLIN a donné pouvoir à Philippe BOURLIER, Yves PARINGAUX a donné pouvoir à Benoît SAVARY, Martine ABOT a donné pouvoir à Hervé CHAPUIS, Anne JUILLET a donné pouvoir à Jean-Maurice GUEIT, Bruno MARTEL a donné pouvoir à Nicole BELLANGER, Agnès GALLIER a donné pouvoir à Catherine PARDILLOS, Camille LECUIT a donné pouvoir à Anne MONNEAU, Yanne BENOIST a donné pouvoir à Philippe DUBOIS, Joël AGEORGES a donné pouvoir à Christine RENIER.

Secrétaires de séance : Nicole BELLANGER et Christine RENIER (Agir pour Fondettes)

Session ordinaire

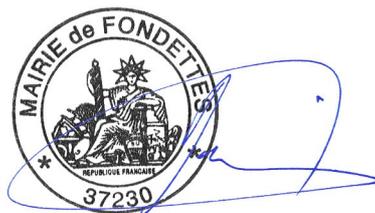
Hôtel de ville

1 Institutions et vie politique - Transformation de la Communauté urbaine « Tour(s)plus » en métropole « Tours métropole Val de Loire »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 32 voix pour et 1 contre (Réuni(e) pour Fondettes) a donné son accord pour la transformation de la Communauté urbaine dénommée Tour(s)plus en métropole dénommée « Tours Métropole Val de Loire » dans les conditions définies aux articles L.5217-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ; a approuvé le rapport stratégique métropolitain joint et autorisé Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer tous actes afférents à l'exécution de la présente délibération.

Affiché le 14 mars 2017

Le Maire,



Cédric de OLIVEIRA